



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé LES NAIADES à AVENE, lieu-dit Beau Désert, le lot 17 : au rez-de-chaussée, bâtiment D, **UN APPARTEMENT DE TYPE 2** d'une superficie de 38,41 m² (Loi Carrez), le tout cadastré section E, No 1.878, pour 66 a 82 ca, E, No 1.880, pour 27 a 2 ca et section E, No 1.882, pour 4 a 93 ca.

Loué.

MISE A PRIX : 15.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 2 avril 2019 à 14 h

ADJUDICATION LE LUNDI 15 AVRIL 2019
à 14 h et suivantes au besoin
PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle Nq 1 Auguste Comte

A la requête du :

CREDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 €, dont le siège social est 50, boulevard de Sébastopol, TSA 69001, 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS, SIREN No 302 493 275, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités audit siège social,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 18/00183).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

Il s'agit d'un appartement adapté aux personnes à mobilité réduite se composant d'une entrée avec placard, d'un séjour avec coin cuisine donnant sur une terrasse, d'une chambre avec placard donnant également sur la terrasse, d'une salle d'eau avec w.-c.

Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques.

Il fait l'objet d'un bail commercial avec la société ODALYS Résidence, moyennant un loyer de 1.512,24 € par trimestre.

Le syndic est la SARL MGI, 32, avenue de Pézenas, 34120 NEZIGNAN L'VEQUE.